

COMPTE RENDU	Intitulé : Commission Locale de Concertation et de Suivi	
	Commanditaire : A. Mallet	Date : 13 janvier 2016

Participants	<p>Mme Sintive Annie – Société Ecologique du Canton des Andelys Mme Beauclé Joelle – Société Ecologique du Canton des Andelys Mme Escanez – Sous-Préfecture des Andelys M. Le Sous-Préfet – Sous-Préfecture des Andelys M. Vilcot Julien - DREAL Directrice Unité Territoriale Eure M. Launay Denis - DREAL Directrice Unité Territoriale Eure M. Conques Jean – DDTM 27 M. Sivigny Denis – DREAL Service Ressources M. Lemonnier - DREAL Service Ressources M. Louiset Norbert - SNS-VNF M. Colombel Serge – Maire de Daubeuf près Vatteville M. Dugué Sylvain - Conseil municipal de Muids M. Emaer Paul - Conseil municipal d’Herqueville M. Caron François – Conseil municipal de Daubeuf près Vatteville M. Ribel Didier – Conseil municipal de Daubeuf près Vatteville M. Lepiné Alain – Conseil municipal de Daubeuf près Vatteville M. Burel Alain – Conseil municipal de Daubeuf près Vatteville M. Carpentier Hugues – Conseil municipal de Daubeuf près Vatteville M. Moyaux Alain – Les Hauts de Beauregard M. Delarue Eric – Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) M. Demarest Thierry – Bureau d’études FAUNA FLORA M. Salaun Yves – directeur de production LGF M. Chiaverini Hervé – Responsable foncier environnement pôle LGF M. Haemers Arnault – Responsable d’exploitation Lafarge LGF M. Mallet Alexandre – Responsable foncier environnement LGF M. Jullien Christophe – Responsable de carrière</p>	
Absent(s) excusé(s)	<p>Mme Vincent– DREAL unité territoriale Eure Mme Leneveu – DREAL Service Ressources Mme Seigneurbieux - Georgia Pacific M. Gilleron– DREAL Unité Territoriale Eure M. Leboucq – Maire de Muids M. Vilcoq– Conseil municipal de Muids M. Margotte– Conseil municipal de Muids M. Defillon – Sauvegarde de l’Environnement-Muids M. Passaquay – Les Hauts de Beauregard-Muids M. Bréval – Maire d’Herqueville M. Marie – Conseil municipal de Muids M. Heroux – Conseil Municipal de Muids</p>	
Diffusion	Papier	<u>Copie</u> : Tous les invités

Objectif / Ordre du jour	Sommaire
	Site de Muids-Daubeuf
	1.1 Sécurité :
	1.2 Production
	1.3 Travaux d'aménagements
	Travaux de remise en état réalisés pendant la saison 2015.....
	1.4 Suivis environnementaux
	1.4.1 Mesures de bruit.....
	1.4.2 Mesures de la qualité des eaux de rejet.....
	1.5 Projets de pérennisation
	1.5.1 Rappel
	1.5.2 Extension sur Muids
	1.5.3 Renouvellement et Extension sur la commune de Daubeuf près Vatteville.....
	1.6 Biodiversité
	2 Divers

Mot d'accueil et de bienvenue

La commission est présidée par M. le Sous-Préfet.

Monsieur le Sous-Préfet demande à ce que soit réalisé un tour de table au cours duquel chacun peut se présenter.

Parmi les parties prenantes à cette commission, de nouvelles personnes sont accueillies.

On citera :

- M. le Sous-préfet des Andelys,
- Mme Beauclé Joelle, Présidente de la Société Ecologique du Canton des Andelys,
- M. Salaun Yves, directeur de production vallée de Seine chez Lafarge Granulats France
- M. Haemers Arnaud, responsable d'exploitation remplaçant M. Ribard Vincent

Puis Monsieur le Sous-Préfet demande si les membres de la commission ont tous reçu le dernier compte rendu de la commission du 22 octobre 2014. En dehors de Mme Joelle Beauclé de la Société Ecologique du Canton des Andelys nouvelle présidente, l'adresse de la Société Ecologique du Canton des Andelys (SECA) ayant changé, le compte rendu est parvenu à Mme Sintive Annie ex-présidente de la SECA.

Tout le monde en a eu connaissance et aucune remarque n'a été formulée.

Ce compte rendu est donc validé.

En guise d'introduction, LGF rappelle qu'il s'agit de la 16^{ème} réunion de la Commission Locale de Concertation et de Suivi organisée pour le site de Muids et Daubeuf-près-Vatteville. La première s'est déroulée en 1997 après l'obtention de l'autorisation d'exploiter.

Site de Muids-Daubeuf

1.1 Sécurité :

M. Salaun rappelle que la sécurité des employés constitue la priorité n°1 du Groupe Lafarge.

- Le thème « Pro à 100%, Ouvert, Exigeant et Engagé ».
- Les actions réalisées en 2015 visées à :
 - revoir les principaux messages clés des thèmes Attitude Pro
 - renouveler les engagements pris pour élever notre niveau d'exigence en Santé et Sécurité.
- Le déploiement de la campagne « Pro à 100% ». Celle-ci s'est appuyée sur les trois qualités mises en avant pour progresser en maîtrise de la Santé et Sécurité :
 - Engagé → toujours en alerte, qui intervient, fait attention aux autres,
 - Ouvert → accepte les conseils, partage son savoir-faire, échange et fait progresser les autres,
 - Exigeant → est responsable, poursuit les efforts, assure le suivi de ses actions et adopte la tolérance zéro.

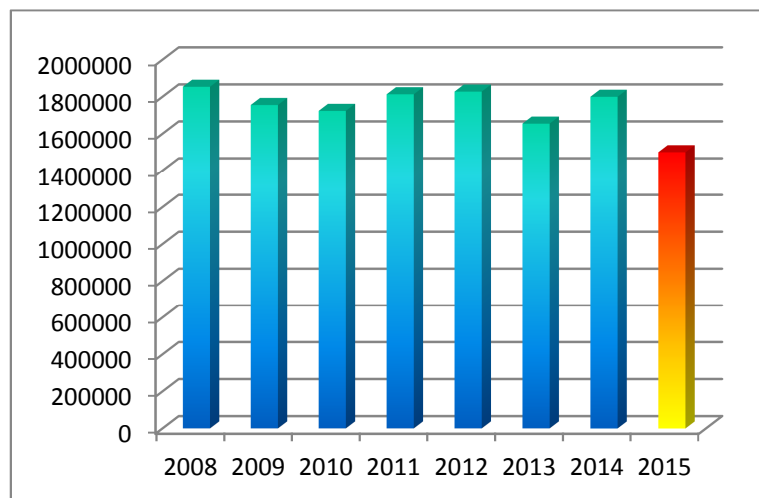
Le dernier accident de travail sur le site de Muids date du 19 juillet 2002. Il s'agissait d'un accident de travail sans arrêt.

1.2 Production

La production du site de Muids_Daubeuf a atteint de 1 763 000 tonnes en 2014. Pour 2015, la production a été beaucoup plus faible avec 1 482 000 tonnes, soit une baisse de 16% par rapport à N-1. Le site de Bernières résiste tout de même bien à la baisse d'activité au détriment d'autres sites mis plus ou moins en sommeil en attendant une reprise générale d'activité. C'est la première fois depuis le début de l'exploitation du site de Muids_Daubeuf qu'est constatée une baisse de cette ampleur.

Aujourd'hui dans le granulat, les volumes de production sont identiques à ceux des années 60 avec un nombre d'habitant beaucoup plus élevé.

Année	Tonnage
2008	1 852 043
2009	1 753 774
2010	1 721 979
2011	1 811 457
2012	1 825 958
2013	1 653 178
2014	1 763 027
2015	1 482 132



Tonnage produit par année de janvier à décembre

Au plan national, l'année 2015 aura vu le niveau de production revenir à du niveau proche de ceux connus dans les années 60.

Exploitation 2015

ZONE OUEST

Plan d'avancement
Muids zone Ouest
16 octobre 2015



Fin d'exploitation de la zone ouest en décembre 2015 excepté la partie du gisement se trouvant sous la route reliant Muids à Daubeuf-près Vatteville. Il avait été convenu que celle-ci soit exploitée pendant les congés scolaires afin de ne pas perturber les navettes scolaires. Lors de son exploitation, la route sera fermée et une déviation sera mise en accord avec les communes et de la Communauté de Commune des Andelys et de ses Environs.

ZONE EST



Exploitation du front le plus à l'est pour ensuite poursuivre l'avancée vers le Nord en direction du hameau de Fretteville en début 2016. Aujourd'hui c'est le seul secteur en activité sur le site de Muids-Daubeuf

1.3 Travaux d'aménagements

Travaux de remise en état réalisés pendant 2015

Sur le secteur Ouest :

Lafarge a poursuivi la remise en état à vocation forestière avec 6ha de reboisements réalisés en octobre 2015.

Les essences replantées correspondent à celles choisies lors de la réunion « groupe de travail reboisement ». Pour rappel, sur proposition de LGF, ce groupe de travail reboisement a été constitué lors de la CLCS de 2004 autour de membres de la CLCS. Il réunit :

- M. Conques de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer,
- Un expert forestier,
- Des représentants des associations (Société Ecologique du Canton des Andelys et la Sauvegarde de l'Environnement),
- Un représentant du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF),
- Un représentant de la commune de Muids
- Le représentant de l'entreprise forestière en charge des travaux de plantations,
- Un représentant Lafarge Granulats France

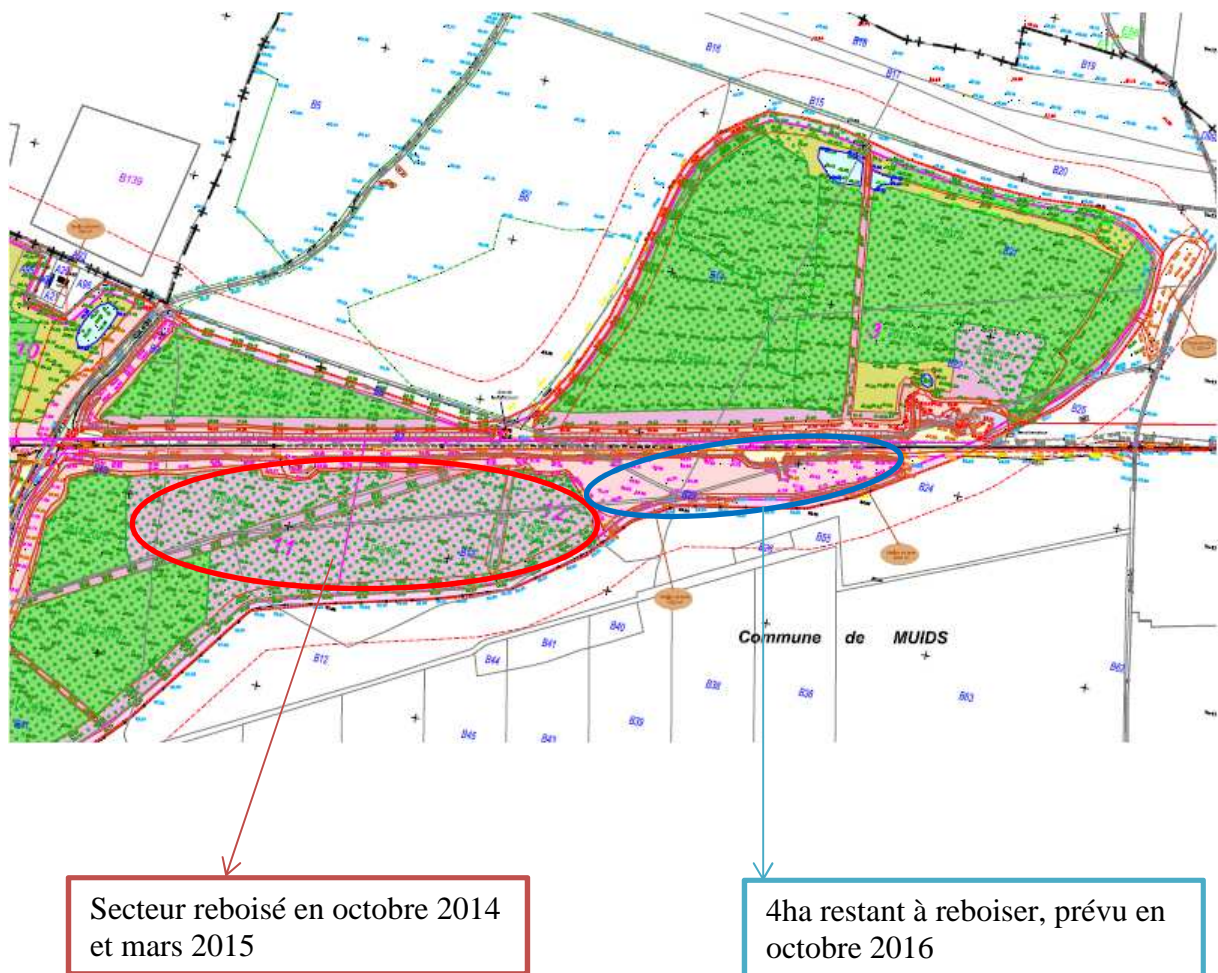
Ce « GT » se réunit tous les ans afin d'étudier le programme de plantation à réaliser en fonction des caractéristiques des sols reconstitués observées et de tirer parti de l'expérience des plantations déjà réalisées. C'est à cette occasion que le « GT » établit le programme de plantation (choix des essences objectif et des essences d'accompagnement, densité, répartition,...).

Lors de la dernière réunion du groupe de travail reboisement, les essences ci-dessous avaient été validées pour les saisons 2014_2015 et 2015_2016.

Zone de Plantations	ESSENCES	Nbe de tige/Ha	Commentaire
Zone Ouest plantations 2014_2015 10 ha dont 6ha en octobre et 4 en mars Et 2015_2016 S ² 10ha	AULNE A FEUILLES EN COEUR	110	
	ROBINIER FAUX ACCACIAS Dont 50% nodulé INRA	440	1 ligne sur 5 + en mélange
	SORBIER DES OISELEURS	275	
	PINS LARICIO DE CALABRE Dont 50% mycorhызés	275	Planter 275t/ha de Pin Maritime sur les 4 Ha à réaliser au printemps en remplacement des Pins de Calabre
	ERABLE CHAMPETRE	140	

	Mélèze Hybride	140	
	CEDRE DE L'ATLAS	140	
	ALISIER BLANC	140	
		1660	

A ce jour, il reste 4 ha à finaliser. Ces reboisements initialement prévus en mars 2016 seront réalisés en octobre 2016 pour une meilleure reprise des plants.



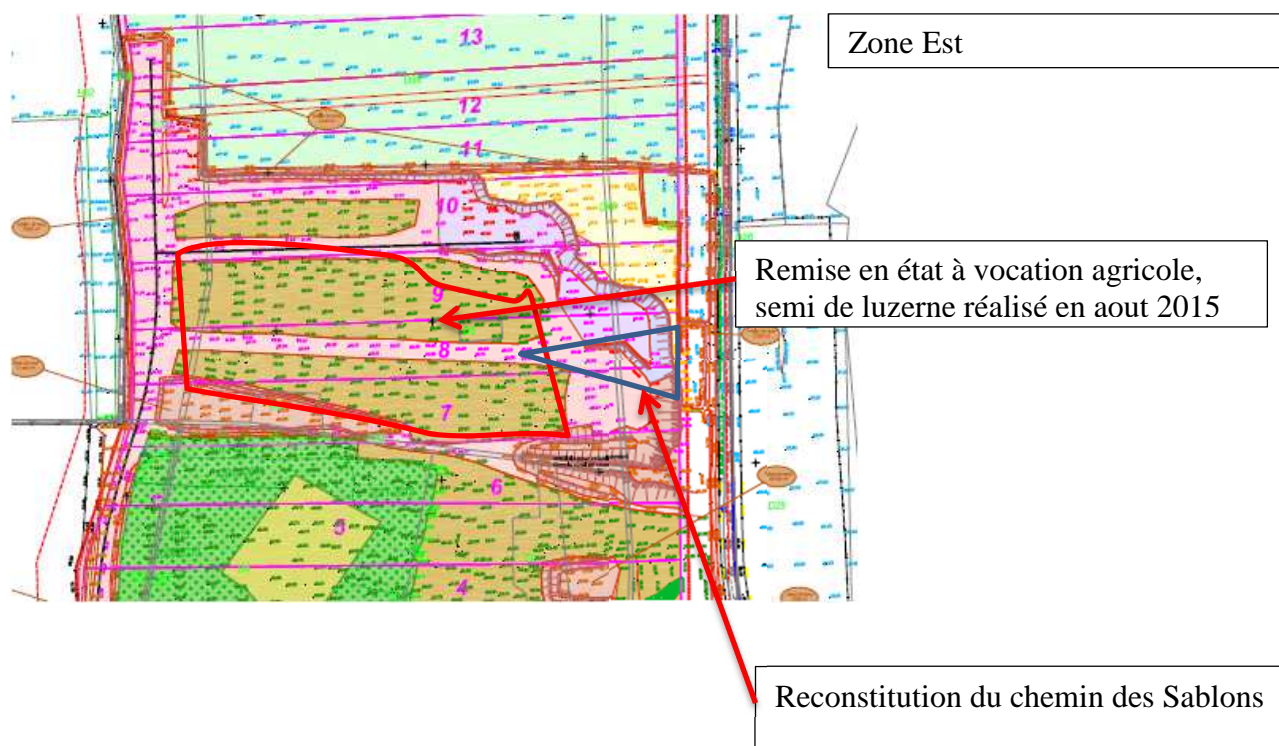
Sur le secteur Est :

- Travaux de remise en état à vocation agricole avec :

Remise en culture de 4ha en août 2015 avec un semis de Luzerne. Cette remise en état a été réalisée avec l'exploitation EBVN (Elevage Bio du Vexin Normand). Sur cette première remise en état agricole, un essai de mise en œuvre de « Calciton » a été fait sur deux placettes expérimentales ± 1ha. Ces placettes seront suivies par la Chambre d'Agriculture de l'Eure et le GRAB (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique).

Cette première implantation de Luzerne donne des résultats positifs outre le fait d'un semi tardif (mi-août au lieu de juillet), de la présence de limaces et de grosses altises qui ont freiné le développement de la végétation. Un nouveau semi sera réalisé au printemps 2016 pour densifier les pieds de luzerne.

- Début de reconstitution du chemin des Sablons traversant d'ouest en est le site. Il est rappelé que ce chemin sera restitué à son emplacement d'origine et rendu à la commune au terme de l'exploitation de la carrière de Muids_Daubeuf.

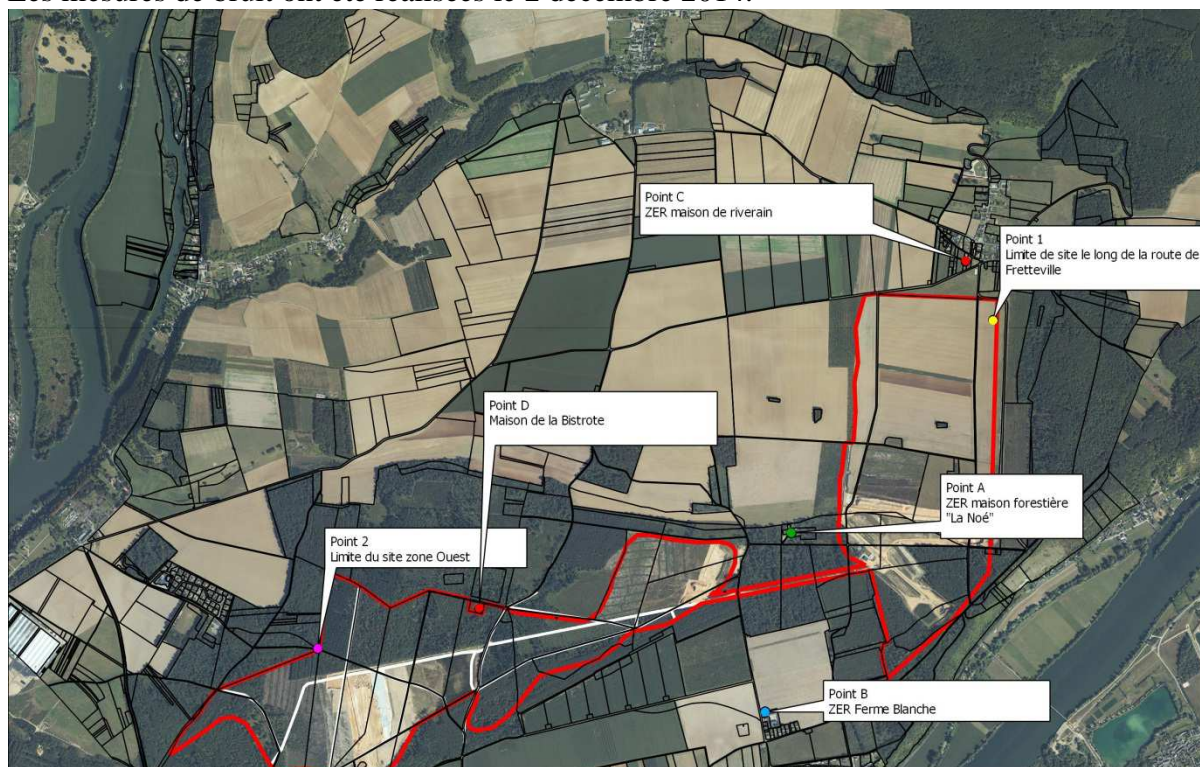


PAS DE REMARQUE SUR LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENTS 2015

1.4 Suivis environnementaux

1.4.1 Mesures de bruit

Les mesures de bruit ont été réalisées le 2 décembre 2014.



Carte de localisation des points de mesures

Résultats :

4.2. Niveaux sonores mesurés en Zone à Emergence Réglementée

Les niveaux acoustiques sont exprimés en dB(A), les valeurs sont arrondies à 0,5 dB(A) selon la Norme NF S 31-010.

Points de mesure	Niveau sonore ambiant		Niveau sonore résiduel		Indicateur retenu ⁽²⁾	Émergence sonore en dB(A) (ambiant – résiduel)		Avis ⁽¹⁾	N° Observation
	L _{Aeq} en dB(A)	L ₅₀ en dB(A)	L _{Aeq} en dB(A)	L ₅₀ en dB(A)		Mesurée	Autorisée		
Mesures en période de Jour									
Point A	38,0	37,5	29,5	28,0	L _{Aeq}	8,5	6,0	NC	1
Point B	38,0	33,0	35,5	28,5	L ₅₀	4,5	-	AS	2
Point C	37,5	29,5	41,0	29,5	L ₅₀	0	-	AS	2
Point D	45,0	35,5	35,0	32,0	L ₅₀	3,5	6,0	C	

(1) NC : Non conforme C : Conforme AS : Avis suspendu

(2) Rappel sur le choix de l'indicateur conformément au paragraphe 2.5.b de l'annexe de l'Arrêté Ministériel du 23/01/97.
 - si la différence L_{Aeq} – L₅₀ est supérieure à 5dB(A) et compte tenu du caractère stable des sources sonores à caractériser, l'indicateur représentatif est constitué par l'indicateur acoustique L₅₀
 - si la différence L_{Aeq} – L₅₀ est inférieure à 5dB(A), ou si les sources sonores présentent un caractère fluctuant, l'indicateur représentatif est constitué par l'indicateur acoustique L_{Aeq}

4.3. Niveaux sonores mesurés en limite de propriété industrielle

Emplacements	Indicateur retenu	Niveau sonore mesuré en dB(A)	Niveau sonore autorisé en dB(A) ⁽²⁾	Avis ⁽¹⁾	N° d'observation
Mesures en période de Jour					
Point n° 1	L _{Aeq}	46,5	70	C	
Point n° 2	L _{Aeq}	45,0	70	C	

(1) NC : Non conforme C : Conforme AS : Avis suspendu (2) Les niveaux limites indiqués sont issus de votre Arrêté d'Autorisation ou de l'Arrêté Ministériel du 23 janvier 1997

Lors de ces mesures, un point en Zone à Emergence Règlementée été non conforme. Il s'agit du point A. Ce point concerne la maison forestière dite de « La Noé » (propriété LGF). Ce dysfonctionnement peut provenir d'un roule défectueux situé au niveau des bandes transporteuses. Après avoir vérifié et contrôlé le matériel, de nouvelles mesures ont été programmées début 2015 mais reportées plusieurs fois à cause des conditions climatiques (pluie et vent ne permettant pas de respecter l'arrêté ministériel du 23 janvier 1997 relatif « à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement »).

Les autres points de contrôles sont conformes à la réglementation.

Pour le point A, de nouvelles mesures ont été réalisées en juillet 2015 :

Points de mesure	Niveau sonore ambiant		Niveau sonore résiduel		Indicateur retenu ⁽²⁾	Émergence sonore en dB(A) (ambiant – résiduel)		Avis ⁽¹⁾	N° Observation
	L _{Aeq} en dB(A)	L ₅₀ en dB(A)	L _{Aeq} en dB(A)	L ₅₀ en dB(A)		Mesurée	Autorisée		
Mesures en période de Jour									
Point A	36,5	35,0	35,5	32,5	L _{Aeq}	1,0	6,0	C	

1) NC : Non conforme C : Conforme AS : Avis suspendu

Les résultats démontrent la conformité des installations par rapport à la réglementation et au code de l'environnement.

1.4.2 Mesures de la qualité des eaux de rejet.

Sur le site, un seul point de rejets a été analysé en 2015. Il s'agit du point de rejet situé au niveau de l'atelier. Le second point de rejet est lié à la présence d'une seconde aire étanche présente sur le site. Celle-ci n'ayant pas été utilisée en 2015, elle n'a pas fait l'objet de prélèvements pour analyses.

		2014	2015
		1er semestre	2nd semestre
pH (in situ)	upH	7.7	8.0
Température de l'eau (in situ)	°C	14.4	13.5
Conductivité à 25°C (in situ)	µS/cm	290	185
Demande chimique en oxygène (ST-DCO)	mg/l	85	72
Matières en suspension (MES)	mg/l	11	69
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/l	0.7	<0,1

Comme présenté lors de la CLCS, un dépassement a été observé au cours de l'année 2015. Celui-ci concerne les matières en suspension (MES).

Les MES sont des particules fines en suspension dans l'eau.

Des analyses complémentaires ont été lancées mais les résultats ne sont pas encore connus.

L'ensemble des autres paramètres analysés est conforme à l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 notamment les hydrocarbures et la DCO.

PAS DE REMARQUE SUR LES SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX DU SITE

1.5 Projets de pérennisation

1.5.1 Rappel

➔ Mai 2021 = échéance de l'arrêté préfectoral de l'autorisation actuelle

A cette date, la zone Ouest sera entièrement exploitée et remise en état, la zone Est ne sera pas achevée et une demande de renouvellement devra être réalisée pour permettre à Lafarge de poursuivre l'exploitation de ce secteur.

➔ Depuis 2007, des sondages ont été réalisés afin mettre en évidence un potentiel gisement sur la commune de Daubeuf près Vatteville. Les investigations et les prospections ont démontré la présence d'un gisement de sables et graviers similaire à celui qui est exploité aujourd'hui. Sur la commune de Muids quelques sondages à la pelle mécanique ont été réalisés sur deux secteurs en 2013. Là aussi, du gisement a été identifié en plus petite quantité et de qualité équivalente à la zone Ouest connue. Ce gisement permettrait de conserver une qualité homogène en mélangeant comme réalisé actuellement les deux zones Est et Ouest.

1.5.2 Extension sur Muids

Pour rappel :

Ce projet concerne deux secteurs boisés périphériques à la zone Ouest actuelle sur une surface de 33ha.

Le gisement de ces deux secteurs viendrait en complément de celui de la zone Est afin d'obtenir un « tout venant » plus homogène en termes d'équilibre sables/graviers.

Les études faune/flore et analyses des impacts d'une exploitation ont été réalisées entre 2013 et 2014 afin de constituer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert.

Monsieur Dugué représentant de la mairie de Muids demande à Lafarge comment se déroulera l'exploitation de la route reliant Muids à Daubeuf-près-Vatteville :

Monsieur Mallet répond que ce projet intègre l'exploitation de la route. Celle-ci sera extraite en une seule fois et recréée à l'identique après exploitation pendant les congés scolaire et qu'une déviation sera mise en place le temps des travaux en accord avec les deux communes. Monsieur Mallet précise que ces travaux ne seront pas réalisés en 2016.

La demande d'autorisation comporte :

- Un dossier d'autorisation de défrichement déposé le **02 octobre 2015, en cours d'enquête publique jusqu'au 20 février 2016,**
- Un dossier de demande d'autorisation d'extension de la carrière de Muids-Daubeuf, déposé le **16 décembre 2015 → en attente de recevabilité,**
- Un dossier de dérogation pour la destruction, l'altération ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux, pour la destruction et la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées et pour la destruction d'espèces végétales protégées, dossier déposé le **17 septembre 2015 → en cours d'examen.**

Localisation des 2 secteurs



La demande d'exploiter est sollicitée sur 3 années, dont 1 réservée à l'exploitation.

1.5.3 Renouvellement et Extension sur la commune de Daubeuf près Vatteville

Le projet de renouvellement-extension sur la commune de Daubeuf près Vatteville concerne un secteur de 180 ha situé au nord-ouest de la zone en renouvellement appelée zone est. Ce projet constitue un enjeu important de pérennisation des activités Lafarge sur les communes de Muids, de Daubeuf près Vatteville et de Bernières sur Seine.

A ce jour, un dossier de demande d'extension et de renouvellement est en phase de rédaction, ce dossier sera constitué d'une étude d'impact identifiant les enjeux relatifs au site d'extension et contiendra plus particulièrement une étude faune flore, une étude paysagère retraçant l'histoire et la mise en place du paysage que nous connaissons aujourd'hui et permettant d'intégrer les enjeux paysagers du site et une étude agro pédologique caractérisant les différents types de sols, ainsi que leurs valeurs agronomiques.

Pour rappel :

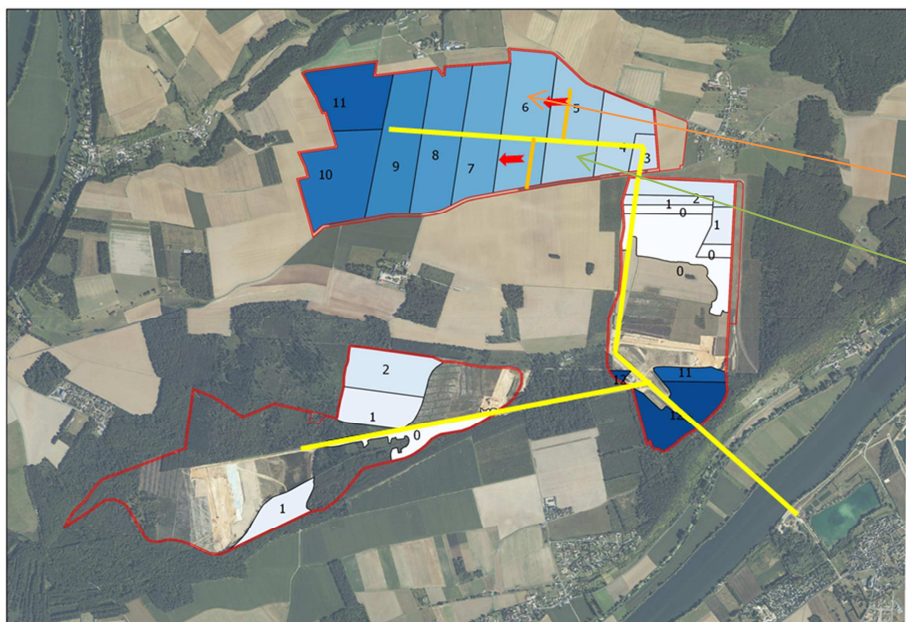
Le dépôt du dossier de demande d'autorisation est prévu pour 2016.

Le projet prévoit une exploitation par phase avec un réaménagement coordonné afin de limiter les surfaces en dérangement. Chaque phase sera orientée N15°E afin de limiter l'impact paysager depuis les hauteurs de Daubeuf-Près-Vatteville. Le principe d'exploitation est le même que celui qui est mis en place sur la carrière actuellement exploitée et notamment une évacuation des matériaux 100% par bandes transporteuses. **Il n'y aura aucun enlèvement de granulats par la voie routière.** Le réaménagement, en accord avec la commune, les propriétaires et les exploitants agricoles constituera en un retour à la vocation agricole initiale sur la quasi-totalité de la surface et les chemins et routes seront restitués à leurs emplacements d'origines.

Zones de renouvellement et d'extension, principe du phasage d'exploitation

La demande d'autorisation sera sollicitée pour une durée de 15 années (10 ans d'exploitation et 5 ans de remise en état).

Cette demande fera également l'objet d'une enquête publique.



Exploitation identique à aujourd'hui

Progression d'est en ouest en 11 phases

Les limites de phases sont orientée environ N15°E

1.6 Biodiversité

Depuis plusieurs années, des suivis faune flore sont réalisés sur le site de Muïds-Daubeuf et plus particulièrement sur le secteur Ouest. Ces suivis sont réalisés par le bureau d'étude « Fauna Flora » pour le suivi du Genêt d'Angleterre et du Genêt poilu (cf annexe 1 présentation de T. Demarest de Fauna Flora : suivi du Genêt d'angleterre), et par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour le suivi Oedicnème Criard et l'Engoulevent d'Europe (cf annexe 2 présentation de E. Delarue de la LPO : suivi de l'oedicnème criard et de l'engoulevent d'europe).

Afin d'enrichir la connaissance sur le site, il a été demandé à Fauna Flora de réaliser l'IBL (Indice Biodiversité à Long terme) sur l'ensemble du site. La société Lafarge, l'UICN France et WWF ont élaboré dans le cadre de leur partenariat un indicateur permettant d'évaluer la diversité spécifique des différents habitats au sein d'une carrière en se basant sur les groupes les plus représentatifs et caractéristiques du site étudié. Pour cela, l'IBL impose l'étude de deux groupes taxonomiques qui sont les oiseaux et les plantes. Pour compléter cet IBL, Lafarge et Fauna Flora ont souhaité étudier aussi les trois groupes suivants : les amphibiens, les odonates et les orthoptères très représentatifs du site de Muïds-Daubeuf. L'étude a été réalisée sur les deux secteurs (est et ouest). Les résultats sont très encourageant, les notes obtenus sont de 5.8/6 en zone ouest et de 3.3/6 en zone est (cf annexe 3 : présentation de T. Demarest de Fauna Flora : bilan de l'indice biodiversité à long terme).

Monsieur Sivigny demande si les fauches dans les interlignes de plantations sont réalisées en alternant tous les ans une ligne sur deux en alternant chaque année les passages.

Monsieur Mallet répond que oui les fauches sont bien réalisées exceptés pour 2015. Ces fauches sont généralement réalisées en mars mais la présence précoce de l'Oedicnème criard en mars 2015 a contraint Lafarge a ne pas réaliser ces entretiens. Pour 2016, les travaux seront réalisés plus tôt dans la saison.

Il est précisé par Monsieur Mallet que l'entretien de la zone de Landes est toujours réalisé par paturage et que depuis 3 années, 4 bœufs Highland Cattle sont sur place pour maintenir une végétation rase sur ces espaces.



2 Divers

Monsieur Carpentier demande ce que Lafarge a mis en place pour réguler la population de sangliers sur son territoire,

Monsieur Mallet précise que la chasse est louée à une société de chasse qui est en charge de réduire cette population.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et se termine par une visite du site pour les personnes intéressées.

Pièces jointes :

- Présentation : Suivi du Genêt d'Angleterre par Fauna Flora

-Présentation : Suivi Oedicnème Criard et Engoulevent d'Europe par la LPO